

Madame la Directrice générale,  
Messieurs les Présidents et Vice-présidents,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis des océans,

« Océan sain, planète saine » : le thème de cette journée résume à lui seul l'importance de notre rencontre. Très peu de sujets ne sont aussi universels, aussi importants et aussi urgents que celui des océans.

Alors que les mers recouvrent plus de 70% de la surface terrestre, alors qu'elles abritent une richesse biologique aussi incomparable qu'indispensable, il est temps que l'humanité prenne conscience de tout ce qu'elle leur doit.

L'UNESCO a pour vocation notamment de développer la connaissance scientifique, qui doit, en matière d'océan et de climat, être un des fondements essentiels des décisions politiques. Ces liens entre l'océan et le climat, méritent aujourd'hui d'être étudiés encore plus en profondeur et de façon pluridisciplinaire, des sciences physiques aux sciences humaines, en passant par la biologie et l'écologie. C'est pour cette raison que j'ai souhaité que Monaco propose au GIEC de produire un rapport spécial sur l'océan.

C'est pourquoi je veux vous remercier très chaleureusement, Madame la Directrice Générale, de votre engagement en faveur des océans, à l'occasion de cette journée mondiale et bien au-delà.

Je veux également remercier le Secrétariat de la Commission Océanographique Internationale et la plateforme « océan et climat 2015 » aux travaux de laquelle ma Fondation participe avec grand plaisir, pour leurs efforts en faveur du succès de cette journée. En cette année qui sera marquée, au mois de décembre ici même à Paris, par la réunion de la Conférence sur le climat, il est important que nous puissions nous retrouver, pour affirmer l'importance des océans, qui jouent un rôle fondamental dans la régulation du climat par la captation du carbone qu'ils assurent, dans l'avenir de notre Planète.

Je ne reviendrai pas ici sur les maux dont souffrent les océans. Au moment d'évoquer des « océans sains » et une « Planète saine », je voudrais au contraire explorer les voies qui nous permettront d'atteindre ces objectifs, à condition que nous sachions les emprunter.

La première de ces voies est bien entendu celle de la négociation multilatérale, pour laquelle je veux saluer le rôle de l'UNESCO et de ses instances.

Je sais l'importance que vous accordez, Madame la Directrice Générale, à ces questions, et je sais votre volonté d'affirmer le leadership de l'UNESCO au sein des Nations Unies, pour les questions liées à la gestion durable des océans et des zones côtières. Ces ambitions me paraissent salutaires, à l'heure où les enjeux maritimes pâtissent encore trop souvent d'une forme d'incertitude quant à la manière de les aborder.

Or, il est indispensable que ces questions globales soient traitées au niveau du système onusien.

C'est pourquoi je m'engage résolument, avec mon Gouvernement, dans les négociations actuelles, que ce soit notamment sur le statut de la haute mer ou l'adoption d'un objectif de développement durable spécifique aux océans.

Ces sujets me paraissent en effet essentiels pour une meilleure prise en compte des enjeux océaniques. A l'heure où les moyens techniques nous permettent d'exploiter les océans à une échelle inédite, il est plus que jamais nécessaire d'encadrer strictement les activités humaines. C'est l'un des objectifs à atteindre dans les négociations sur le statut de la haute mer.

Mais la responsabilité des organisations multilatérales, au-delà des sujets propres aux océans, porte aussi, plus globalement, sur la question climatique qui les impacte très lourdement.

Ainsi, le changement climatique induit la montée des eaux, le réchauffement océanique et la fragilisation des écosystèmes. Par ailleurs, les phénomènes climatiques extrêmes frappent les côtes et affectent les activités maritimes dans de nombreuses régions. Enfin, l'acidification des océans, notamment mise en lumière dès 2009 par la Déclaration de Monaco, a d'ores et déjà des effets très graves sur certaines espèces et certains écosystèmes.

A cet égard je me félicite des travaux issus des ateliers organisés à Monaco, dont le dernier cet hiver sur l'économie de l'acidification des océans, travaux qui permettent une meilleure connaissance de ce phénomène et de ses conséquences.

En Principauté, l'AMAO, l'association monégasque sur l'acidification des océans, regroupe des partenaires scientifiques de haut niveau et permet de coordonner les projets, de sensibiliser les citoyens et les décideurs à cette problématique.

Il y a là nombre de périls directement liés aux perturbations du climat, et qui appellent une réponse globale.

C'est l'enjeu, nous le savons, de la Conférence qui se tiendra ici, à Paris, en décembre prochain. Il nous faut aboutir enfin à un accord contraignant qui, seul, permettra de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de réduire leurs effets sur le climat.

Il nous faut aussi, en parallèle, dégager les moyens, notamment financiers, nécessaires à l'accompagnement et à l'atténuation des effets du changement climatique, en particulier sur les océans.

Il sera sans doute difficile d'atteindre tous ces objectifs dès cette année. Mais je crois que des progrès sont possibles. Et je veux dire ici tout mon soutien et ma confiance au Gouvernement français, qui a montré sur ces questions une détermination et une énergie remarquables. J'espère et je veux croire qu'elles nous permettront enfin d'avancer sur un sujet déterminant pour l'avenir des océans, et, au-delà, pour l'avenir de toute la Planète.

Les enceintes multilatérales sont donc plus que jamais le cadre de nos efforts pour préserver les océans. Mais leur importance ne saurait pour autant nous exonérer de nos responsabilités propres. Si nous devons tous ensemble mettre en place les structures et les outils d'une préservation globale des océans, nous devons aussi, chacun à notre niveau, favoriser concrètement leur survie.

Pour les Etats, cela passe par la mise en place de politiques affirmées autour des trois enjeux cruciaux que sont la préservation des écosystèmes, la lutte contre les pollutions et la gestion des ressources sous-marines.

Pour la préservation des écosystèmes : nous disposons dès à présent, dans le cadre des aires marines protégées, d'un mode de gestion particulièrement efficace et qui a fait ses preuves, en matière notamment de régénération des stocks, de restauration des biotopes et de développement en parallèle des activités économiques durables pour les populations côtières. Ces aires marines protégées doivent être développées, comme y invitaient dès 2010 les objectifs d'Aïchi, et même au-delà de ce que ceux-ci prévoyaient.

Pour ce qui est de la lutte contre les pollutions, nous ne sommes pas démunis non plus. La mise en place de systèmes de traitement des eaux doit être une priorité. En Méditerranée notamment, cette mer si belle et si fragile à laquelle je consacre tant d'énergie, près de soixante-dix pour cent des populations ne sont aujourd'hui reliées à aucun système d'assainissement... Il y a là des progrès essentiels à accomplir, pour lesquels nous devons tous nous mobiliser.

Enfin, le troisième sujet sur lequel la responsabilité des Etats me paraît engagée est celui de la gestion des ressources sous-marines, en particulier dans les zones sous juridiction nationale.

Comme l'ont rappelé l'an dernier les travaux de la Global Ocean Commission, la mise en place de politiques de subventionnement ciblées, qui ne favorisent pas la surpêche, et la lutte contre les pêches illégales, sont des actions particulièrement efficaces et relativement aisées à mobiliser. Je forme donc le vœu que chaque Etat, prenant conscience de sa responsabilité, sache s'en saisir au plus vite.

Au-delà des Etats et de ces politiques maritimes, c'est tous ensemble que nous pourrions assurer la sauvegarde de nos océans, et, avec eux, celle de notre planète. Car la mise en place d'un système plus respectueux des océans, mieux adapté à leur équilibre et limitant le réchauffement climatique relève au fond de nos choix quotidiens à tous.

Je pense en particulier aux acteurs économiques, dont je veux souligner à la fois la responsabilité et les opportunités.

C'est à eux qu'il appartient, avec les Etats, de rompre avec une économie carbonée lourde de conséquences pour l'environnement et pour les océans. Or, le nouveau modèle de croissance verte ou bleue à

développer peut être l'occasion d'une dynamique nouvelle, à la fois plus durable écologiquement, plus supportable humainement et plus profitable économiquement.

Pour la seule question énergétique, par exemple, comment ne pas voir que les océans eux-mêmes sont porteurs de solutions particulièrement efficaces, dès lors que nous sommes capables de nous investir dans l'exploration durable de ces ressources nouvelles ? Qu'il s'agisse d'énergie éolienne ou marémotrice, de pompes à chaleur marines comme celles que nous avons installées avec succès à Monaco depuis les années 60, ou du développement de bio-ressources marines, les océans portent en eux les clés de cette croissance nouvelle dont le monde a besoin.

C'est pourquoi il est essentiel de travailler dès à présent, avec les acteurs privés, au développement de ce nouveau modèle économique, dont ils seront les premiers bénéficiaires. Ils doivent être de précieux alliés, à condition que nous sachions les convaincre, les associer, les impliquer.

A travers eux, ce sont en effet les populations du monde entier que nous pourrions faire adhérer à ce vaste mouvement.

Car cette croissance renouvelée doit être avant tout au service des populations, aujourd'hui d'autant plus fragilisées que leur environnement est en péril...

Je pense notamment à nos amis ici présents qui sont directement concernés par ces problématiques.

Avec elles, pour elles, nous devons poser les bases d'un nouveau modèle de développement, enfin durable et capable de leur offrir le progrès tout en garantissant l'avenir des générations futures.

C'est pourquoi il faut multiplier, comme aujourd'hui, les événements destinés à sensibiliser le public le plus large aux enjeux des océans. Pour avancer sur des enjeux qui touchent directement à la vie de millions de nos contemporains habitant près des côtes, mais qui touchent aussi à l'ensemble d'un système économique mondial qui a de plus en plus besoin de la mer, de ses opportunités et de ses ressources, nous devons mobiliser les opinions publiques, sensibiliser le plus grand nombre, convaincre nos contemporains, entraîner chacun dans cette grande aventure.

La mer suscite les passions. Elle fait rêver. Elle parle un langage universel qui concerne chacun d'entre nous. Elle incarne un horizon d'espoir et de dépassement dont nous devons nous saisir.

Comme le disait le Commandant Cousteau, qui fut l'un des pionniers de la préservation des océans, et qui fut aussi le Directeur du Musée océanographique de Monaco, « les gens protègent et respectent ce qu'ils aiment, et pour leur faire aimer la mer, il faut les émerveiller autant que les informer ».

Je vous remercie.